

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°5 du 25 janvier 2013

TEXTE SIGNALE

ERRATUM

à l'arrêté du 29 juillet 2009 portant organisation de la direction du service national.

Du 21 juin 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté du 29 juillet 2009 portant organisation de la direction du service national.

Du 21 juin 2012

NOR D E F D 1 2 1 8 0 5 1 Z

Texte modifié :

Arrêté du 29 juillet 2009 (JO n°176 du 1er avril 2009, texte n° 28 ; signalé au BOC 33/2009 ; BOEM 106.1.2, 110.4.2.5, 112.3.2.6) modifié.

Référence de publication : Signalé au BOC 5/2013.

L'arrêté du 29 juillet 2009 est modifié comme suit :

Dans l'entre-deux-barres, « Référence de publication ».

Au lieu de :

« JO n° 176 du 1^{er} avril 2009, texte n° 28 ; signalé au BOC 33/2009. » ;

Lire :

« JO n° 176 du 1^{er} août 2009, texte n° 28 ; signalé au BOC 33/2009. ».